

## Campagne d'information 2007

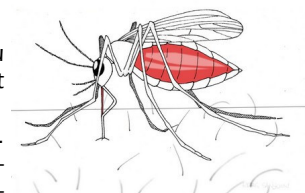
### SOS Moustiques !

L'année 2006 a été marquée, (sur certains secteurs du littoral Atlantique) en particulier en arrière saison, par une exceptionnelle présence de moustiques. Un hiver 2005/2006 sec, des pluies printanières abondantes, parfois accompagnées de vents violents, de forts coefficients de marées, un été qui n'en finit pas, des gelées qui tardent à venir : une succession de bouleversements climatologiques propices à l'éclosion de moustiques.

En effet, les œufs de moustiques, pondus sur les sols des marais voilà bien des années, ont reçu une quantité d'eau impossible à maîtriser. Ce qui a provoqué des éclosions successives qui ont parfois pu sembler anarchiques.

Et pourtant, la lutte contre les moustiques est une action bien présente sur le littoral Atlantique.

En effet, votre commune est classée, à sa demande, par votre Conseil Général, territoire d'interventions. Cette compétence départementale est confiée à une Collectivité spécifiquement chargée de cette action : l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral Atlantique (EID Atlantique). Forts de 40 années d'expériences, les agents de la démoustication interviennent sur votre commune, tout au long de l'année.



#### Une méthodologie appliquée depuis 40 ans

Dans le cadre de la lutte contre les moustiques, les traitements anti-larvaires sont une solution efficace car rapide, écologique et économique. Cette lutte, très ciblée, ne s'intéresse qu'aux moustiques susceptibles de constituer une gêne collective, c'est-à-dire ceux qui piquent l'homme. Les autres espèces sont préservées afin de ne pas rompre la chaîne alimentaire ; principalement celle des oiseaux prédateurs.

Les espèces cibles sont donc clairement identifiées : *Aedes caspius* et *Aedes detritus* qui colonisent à l'état larvaire certaines parties de marais littoraux atlantiques. Un autre moustique attire toute l'attention des agents : *Culex pipiens*. Il évolue en milieu urbain : dans les milieux pollués ou les petites collections d'eau domestiques.



#### Des secteurs géographiques précis

La situation des gîtes larvaires est très précisément identifiée sur des cartes phyto-écologiques des bassins de marais, des points d'eau stagnante dans les zones urbaines, des immeubles collectifs, ...



#### Une surveillance permanente

Les agents de la démoustication, avant toute campagne de traitements, assurent une mission de surveillance des éclosions larvaires de Janvier à Octobre. Cette permanence de lutte, liée au rythme des éclosions, est caractéristique des marais salés de la côte atlantique.

#### 4 axes majeurs guident l'intervention de la démoustication

les traitements anti-larvaires ponctuels et ciblés effectués après chaque éclosion à l'aide de pulvérisateurs à dos ou d'engins chenillés tout terrain adaptés aux zones humides,

les travaux de réaménagement qui permettent par l'entretien ou la rénovation des marais de supprimer les gîtes larvaires,

la gestion de l'eau au quotidien dans ces marais dans l'objectif de réduire le rythme des éclosions larvaires et éviter l'évolution des milieux en biotopes à moustiques,

l'information importante dans le cadre de la lutte urbaine, spécialement sur *Culex pipiens*.



Un système d'écoute : SOS Moustiques !

Sur le littoral atlantique, le territoire d'environ 200 communes est surveillé par la Démoustication. Vous habitez l'une de ces communes et vous constatez une nuisance en moustique hors du commun. Que faire ?

Faites-le savoir aux agents de la Démoustication en remplissant le formulaire disponible sur Internet : [www.eidatlantique.eu](http://www.eidatlantique.eu). Ils prendront contact avec vous pour mieux comprendre le phénomène, vous conseiller et vous apporter une réponse adaptée.